

Province de Québec
Ville de Saint-Basile, le 13 juin 2022

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
VILLE DE SAINT-BASILE, TENUE LE 13 JUIN 2022, À 19H00**

SONT PRÉSENTS, Mesdames et Messieurs les conseillers:

Denys Leclerc	Mathias Piché
Lise Julien	Annie Thériault
Martial Leclerc	Karina Bélanger

FORMANT QUORUM, sous la présidence de Monsieur le Maire Guillaume Vézina,

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Jean Richard, directeur général
Stéphanie Readman, trésorière intérimaire et assistante-greffière

166-06-2022

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, Monsieur le Maire déclare la présente séance ouverte à 19h00.

Sur la proposition de Monsieur Mathias Piché, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que la présente séance est légalement constituée.

Attendu que l'item " Varia " reste ouvert à tout nouveau sujet.

Adopté.

167-06-2022

PROCÈS-VERBAUX DE MAI 2022

Étant donné que chacun des membres du conseil a reçu copie des procès-verbaux des séances susmentionnées dans les délais requis, Monsieur le Maire demande s'il y a des commentaires aux procès-verbaux.

COMMENTAIRE

ADOPTION

Sur la proposition de Monsieur Martial Leclerc, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que le procès-verbal de la séance régulière tenue le 9 mai 2022 de la Ville de Saint-Basile est adopté tel que rédigé aux pages portant les numéros 4219 à 4231 comportant les résolutions #133-05-2022 à #154-05-2022 inclusivement.

Que le procès-verbal de la séance ajournée tenue le 30 mai 2022 de la Ville de Saint-Basile est adopté tel que rédigé aux pages portant les numéros 4232 à 4239 comportant les résolutions #155-05-2022 à #165-05-2022 inclusivement

Que le maire et l'assistante-greffière sont autorisés à authentifier lesdits procès-verbaux.

Adopté.

168-06-2022

APPROBATION DES COMPTES

Sur la proposition de Monsieur Denys Leclerc, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que la liste des chèques émis au rôle de paie, en paiement des salaires des employés, maire et conseillers de la Ville, portant les numéros 521870 à 521967 inclusivement, totalisant un montant de 59 101,78 \$ soit adoptée.

Que la liste des comptes à payer pour les chèques informatisés numéro 14417 à 14511 inclusivement, totalisant un montant de 452 987,46 \$ soit adoptée.

Que la liste des prélèvements numéro 4866 à 4903 au compte numéro 260050 de la Ville de Saint-Basile soit entérinée pour un montant de 72 043,10 \$.

Attendu qu'il est demandé au trésorier d'exiger que chacune des factures soit signée par le responsable de chacun des secteurs d'activités tel que décrété par le règlement numéro 12-2007.

Adopté.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée Stéphanie Readman, trésorière intérimaire de la Ville de Saint-Basile, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les dépenses décrites par la résolution 168-06-2022 au montant de 584 132,34 \$.

Stéphanie Readman, trésorière intérimaire

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de question a été tenue.

Madame Édith Jobin demande plus d'informations sur le point 8.1 et 8.2 de l'ordre du jour concernant le projet de règlement #11A-2022 en lien avec les installations septiques tertiaires.

169-06-2022

COMMANDITE POUR LA MARCHE DU RELAIS POUR LA VIE

Attendu que ce conseil a reçu une demande de commandite le 15 mai 2022 pour les activités du 11 juin dans le cadre du Relais pour la vie;

Attendu que les sommes amassées serviront pour la lutte contre toute forme de cancer ;

Sur la proposition de Madame Karina Bélanger il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile autorise de faire un don de 50 \$ pour le financement des activités du Relais pour la vie du 11 juin 2022.

Adopté.

170-06-2022

**DEMANDE D'APPUI – RANDONNÉE DE VÉLO ALCOA AU PROFIT
DE FONDATION SANTÉ PORTNEUF (N/D : 102-102)**

Considérant que la Ville a reçu une demande d'appui, le 12 mai 2022 dans le cadre de la randonnée de vélo Alcoa de la Fondation Santé Portneuf qui aura eu lieu le 17 septembre prochain ;

Attendu que les profits réalisés dans le cadre de cet évènement seront remis à la *Fondation Santé Portneuf* ;

Sur la proposition de Monsieur Denys Leclerc, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile accepte de verser une aide financière de 250 \$ pour encourager et démontrer son soutien à la *Fondation Santé Portneuf*.

Adopté.

171-06-2022

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ASSOCIATION DES PERSONNES
HANDICAPÉES DE PORTNEUF (N/D : 102-102)**

Considérant la demande d'aide financière de l'Association des Personnes Handicapées de Portneuf (APHP) qui est un organisme à but non lucratif et qui assure une mission de promotion, de bienfaisance et de défense des droits des personnes avec des limitations physiques ou une déficience intellectuelle de la MRC de Portneuf ;

Sur la proposition de Madame Annie Thériault, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile autorise l'adhésion à l'association via la carte de membre au coût de 50 \$ en vue d'aider l'Association des Personnes Handicapées de Portneuf à offrir de bons services de soutien à ces personnes.

Adopté.

172-06-2021

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CLUB DE FOOTBALL
BALBUZARD DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-JOBIN
(N/D : 102-102)**

Considérant que le Club de football le Balbuzard de l'école secondaire Louis-Jobin soumet une demande d'aide financière pour la prochaine saison 2022-2023 au niveau benjamin et juvénile ;

Considérant que certains des élèves de l'École Louis-Jobin proviennent de Saint-Basile ;

Sur la proposition de Madame Lise Julien, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile accepte de verser une aide financière de 100 \$ pour aider le Club de football le Balbuzard de l'École Louis-Jobin pour la saison 2022-2023.

Adopté.

173-06-2022
Province de Québec
MRC de Portneuf
Ville de Saint-Basile

AVIS DE MOTION

Règlement relatif à l'entretien des installations septiques (systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet) sur le territoire de la Ville de Saint-Basile

Je, soussignée, Monsieur Martial Leclerc, conseiller donne avis par les présentes, qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance, un règlement relatif à l'entretien des installations septiques (systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet) sur le territoire de la Ville de Saint-Basile

Et j'ai signé : _____,
Martial Leclerc, conseiller

Adopté.

174-06-2022
Province de Québec
M.R.C. de Portneuf
Ville de Saint-Basile

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 011A-2022

Règlement relatif à l'entretien des installations septiques (systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet) sur le territoire de la Ville de Saint-Basile.

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a été donné séance tenante;

Attendu qu'une copie du projet règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard soixante-douze heures avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Attendu que toutes les formalités de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* sont respectées ;

Sur la proposition de Monsieur Mathias Piché il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que le projet de règlement numéro 011A-2022 soit et est adopté.

Que le règlement d'emprunt final sera adopté à une séance subséquente.

Adopté.

175-06-2022

**OFFRE DE SERVICES – SURVEILLANCE DES TRAVAUX
DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE SAINT-BASILE-SUR-LE-PARC
PHASE FINALE
(PROJET #2114) (N/D : 602-130)**

Attendu que la Ville de Saint-Basile prévoit procéder à la construction des rues pour son développement Saint-Basile-sur-le-Parc, phase finale 2.3 soit les rues Julien, Corriveau et la continuité de la rue Genest nord;

Attendu que, selon la résolution 152-05-2022, le conseil municipal mandatait Monsieur Jean Richard, directeur général, de procéder de gré à gré pour l'octroi du contrat vu la particularité des besoins spécialisés pour ce projet;

Attendu que le directeur général a procédé à une demande de prix pour la surveillance des travaux de la phase finale du développement domiciliaire Saint-Basile-Sur-le-Parc ;

Attendu que la demande de prix a été fait auprès d'un seul fournisseur considérant que les travaux requièrent des services spécialisés et des délais serrés ;

Attendu qu'en date du 19 mai 2022, le conseil a reçu le prix suivant :

FNX-INNOV inc.	92 394 \$
----------------	-----------

Sur la proposition de Madame Lise Julien, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile accepte l'offre de prix pour la surveillance de la phase finale des travaux pour le développement domiciliaire Saint-Basile-Sur-le-Parc au montant de 92 394\$, taxes en sus.

Que les coûts de ces travaux seront payés à même le règlement d'emprunt #04-2011 décrétant une dépense et un emprunt de 5 990 700 \$ pour l'acquisition de terrain et la construction de nouvelles rues dans notre développement résidentiel unifamiliale.

Adopté.

176-06-2022

**ACQUISITION D'UNE NOUVELLE POMPE FLYGT POUR LE POSTE
DE POMPAGE SP-3**

Considérant que la Ville de Saint-Basile désire procéder à l'acquisition d'une nouvelle pompe Flygt pour le poste de pompage SP-3 ;

Considérant que la Ville de Saint-Basile est en attente d'approbation du règlement d'emprunt #06-2022 décrétant une dépense de 200 000\$ et un emprunt de 200 000\$ pour l'optimisation des stations de pompage SP-1, SP-3 et SP-4 du réseau d'égout de la ville;

Sur la proposition de Monsieur Martial Leclerc, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile accepte l'offre reçue de Xylem pour l'acquisition d'une pompe Flygt, pour un montant de 15 393,42 \$, taxes en sus, conditionnellement à l'autorisation du règlement d'emprunt #06-2022.

Adopté.

177-06-2022

**ENGAGEMENT – CHARGÉ(E) DE PROJET EN INGÉNIERIE
(N/D: 305-140)**

Attendu qu'il y a lieu de procéder à l'embauche d'un (1) nouveau Chargé de projet en ingénierie ;

Attendu qu'un comité de sélection constitué du directeur général, Monsieur Jean Richard, de la directrice de projet, Madame Laurie Mimeault, et deux élus, recommande, après entrevues des différents candidats, de procéder à l'embauche de Monsieur Simon Potvin en date du 27 juin 2022 ;

Sur la proposition de Monsieur Mathias Piché, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile autorise l'embauche du chargé de projet en ingénierie mentionné ci-dessus.

Que cette personne sera rémunérée selon le contrat de travail des employés(es) municipaux, et relève hiérarchiquement du directeur général et fonctionnellement de la directrice de projet;

Que le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile autorise le directeur général, Jean Richard, ainsi que Guillaume Vézina, maire, à signer le contrat de travail à intervenir et à affecter Monsieur Simon Potvin au nouveau poste de chargé de projet.

Adopté.

178-06-2022

**CESSION D'UNE PARTIE DU LOT 4 898 093- AUTORISATION DE
SIGNATURES (N/D : 403-161)**

Attendu que la résolution 304-11-2021 confirme l'engagement de la Ville de Saint-Basile à effectuer la cession d'une partie du lot 4 898 093 pour la construction d'une nouvelle installation appartenant au CPE Le Kangourou;

Attendu qu'une entente relative à certaines obligations découlant de la cession d'un terrain pour le financement des infrastructures d'un centre de

la petite enfance sur le terrain de la Ville de Saint-Basile entre la Ville et le CPE Le Kangourou sera rédigée;

Sur la proposition de Madame Karina Bélanger **et résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que Messieurs Guillaume Vézina, Maire et Jean Richard, directeur général soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Basile, l'acte notarié de cession, l'entente entre la Ville de Saint-Basile et le CPE Le Kangourou et tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

Adopté.

179-06-2022

**ÉCHANGES DE PARCELLES DE TERRAIN POUR FUTURE ÉDIFICE
PUBLIC (N/D : 403-110)**

Attendu que la Ville de Saint-Basile souhaite construire un accès pour un projet potentiel de mise en place d'un Centre de la Petite Enfance sur le lot 4 898 093;

Attendu que l'immeuble de Madame Jocelyne Barette et Monsieur Serge Frenette est sis sur le lot 4 898 103;

Attendu qu'un échange de partie de lot pourrait être bénéfique pour les parties, tel que proposé dans le plan préliminaire;

Attendu qu'un plan projet de lotissement serait soumis aux deux parties pour approbation avant de procéder à la subdivision;

Attendu que cet échange se fera à titre gratuit;

Sur la proposition de Madame Annie Thériault. il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que sur acceptation signée par Mme Barette et M. Frenette, la Ville de Saint-Basile s'engage à défrayer les coûts de l'arpenteur géomètre, du notaire et de tout autre professionnel jugé nécessaire afin de réaliser la transaction d'échange. De plus, la ville s'engage à planter à ses frais une haie de cèdre ou d'autre essence d'arbre, le long de la nouvelle limite nord-est des deux lots propriétés des deux parties.

Que Messieurs Guillaume Vézina, maire et Jean Richard, directeur général soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Basile, tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

Adopté.

RAPPORT DES COMITÉS

Les élus présents donnent un compte-rendu des comités et des dossiers pour lesquels ils sont responsables.

180-06-2022

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur la proposition de Monsieur Mathias Piché, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que cette assemblée de la Ville de Saint-Basile soit et est levée à 20 h 13
et ajournée au lundi 27 juin à 19h00

Adopté.

Guillaume Vézina, maire

Stéphanie Readman, assistante-greffière